

ÊTRE RÉFÉRENT QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT)



2 jours

RÔLE ET POSTURE DES "BIENVILLEURS" EN ENTREPRISE

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés et notamment les apports de la loi du 2 août 2021 sur la santé au travail permettant une prévention renforcée en matière de Qualité de vie et de Conditions de Travail (QVCT)

RÔLE DES RÉFÉRENTS EN QUALITÉ DE VIE ET CONDITIONS DE TRAVAIL (QVCT)

- › Notion de qualité de vie et de bien-être au travail
- › Principaux leviers de la QVCT
- › Missions possibles
- › Qualités et postures
- › Moyens mis à disposition
- › Travailler avec les autres acteurs de la prévention

REPÉRER ET ANALYSER LES SITUATIONS À RISQUES POUR AGIR AVEC EFFICACITÉ

- › Le stress
- › Notion de mal-être au travail
- › La violence au travail
- › Le harcèlement moral, sexuel et les agissements sexistes
- › Le burn-out
- › Le changement et les deuils professionnels
- › Repérer les facteurs de tension et analyser les problématiques des services : quelle méthodologie ?
- › Agir en synergie avec son réseau

Analyses de cas concrets

ÊTRE UN BON INTERLOCUTEUR POUR LES PERSONNES EN MAL-ÊTRE

- › Repérer les signes de mal-être : émotionnels, physiques, intellectuels, comportementaux
- › Accueillir les émotions
- › Faciliter la prise de recul
- › Techniques d'entretien : conseils et pièges à éviter
- › Adopter la bonne posture, neutre et bienveillante
- › Respecter la confidentialité des informations recueillies et prendre du recul pour les analyser
- › Respecter les limites de son rôle, savoir orienter

Mise en situation

AMÉLIORER LES RELATIONS EN RÉGULANT LES CONFLITS (TECHNIQUES DE MÉDIATION)

- › Le conflit
 - mécanismes et phases des comportements agressifs
 - se protéger et faire baisser la tension
 - analyser une situation conflictuelle
 - la communication responsable

Exercices pratiques sur la communication responsable

- › Utiliser la médiation
 - quand proposer une médiation ?
 - le déroulé d'une médiation
 - les principaux outils d'une médiation
- › Contribuer au développement de relations positives dans l'entreprise
 - comprendre la place des émotions au travail
 - réguler les tensions pour prévenir les conflits
 - promouvoir le lien et le soutien pour favoriser l'engagement des collaborateurs
 - encourager l'assertivité

Jeux de rôles sur le régulation de conflits

ÊTRE ACTEUR DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

- › Recueillir les suggestions d'amélioration des salariés et les faire remonter
- › Repérer les bonnes pratiques mises en place dans certains services et proposer de les démultiplier
- › Comment favoriser le développement du bien-être ?

Réflexion en sous-groupe et débriefing

- › Travailler sa communication interne pour avoir une action efficace

OBJECTIFS

- Intégrer les fondamentaux en matière de qualité de vie au travail et de RPS, cerner les limites et les enjeux de son rôle.
- Repérer une situation à risque et l'analyser.
- Adopter la bonne posture d'écoute face à un collègue en mal-être.
- Intervenir dans un conflit.
- Se positionner en acteur du bien-être au travail et travailler efficacement avec les autres acteurs de la QVCT de l'entreprise.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une formation vous permettant de devenir un véritable acteur de la qualité de vie dans l'entreprise en agissant face aux situations à risques et en étant force de proposition

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Référents QVT, préventeurs, RRH et chargés de mission RH, responsables prévention des risques professionnels, infirmier(e)s du travail, assistant(e)s sociales

Il est nécessaire d'intervenir ou d'être sur le point d'intervenir sur les questions de QVT ou de RPS dans l'entreprise.

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé 15 jours avant le début de la formation. Les méthodes pédagogiques incluent des apports théoriques et pratiques, un travail sur des cas concrets et des exemples d'application. Un support pédagogique est remis à chaque participant, et un accès personnel en ligne permet d'accéder à des e-ressources à l'issue de la formation. Nos consultants sont sélectionnés pour leur expertise métier, leurs compétences pédagogiques et leurs expériences professionnelles.

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

1 810 € HT - Réf : SSW-ETRE

Validité : 30 juin 2024

PROCHAINES SESSIONS

Paris Montparnasse :
les 21 et 22 mars 2024
les 25 et 26 novembre 2024



Participant(e)

Mme M. Nom.....
Prénom.....
Fonction.....
E-mail
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)
Tél. (ligne directe).....
Tél. mobile (pour infos de dernière minute).....

Merci de nous indiquer si nous devons prévoir des mesures à mettre en œuvre pour les personnes nécessitant des aménagements particuliers :
.....

Formation choisie

Titre.....
Référence.....
Dates.....
Lieu.....
Option proposée pour certaines formations : un accès e-ressources pendant un an, à un tarif très avantageux (remise de 50% sur le prix public).
Merci de préciser votre choix :
 Formation + Accès e-ressources pendant un an * Formation seule

Tarif

Indiquez le tarif HT selon l'option choisie.....

Entreprise / Établissement

Raison sociale.....
Adresse.....
Code postal | | | | | Ville.....
Téléphone..... Fax.....
N° d'identification (TVA intracommunautaire).....
Code APE / NAF..... N° Siret | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Responsable de l'inscription

Mme M. Nom..... Prénom.....
Service/Fonction.....
Tél. (ligne directe)..... E-mail.....

Facturation/Règlement

FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :

À l'attention de Mme M.
Nom.....
Prénom.....
Service/Fonction.....
E-mail.....
Libellé de la facture.....

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser.....

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

OUI NON

Si OUI, numéro :

GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :

Nom de l'OPCO.....
Numéro de prise en charge.....
Adresse de votre OPCO.....
Code postal | | | | | Ville.....

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à :

Le :

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur www.gereso.com/cgv/

Prise en charge (si parcours certifiant) :

CPF Entreprise OPCO